



Mesures sanitaires concernant le Coronavirus COVID-19

publié le 09/03/2020

Madame, monsieur,

concernant le Coronavirus COVID-19, nous vous transmettons les mesures sanitaires décidées par le gouvernement et le ministre de l'Éducation Nationale.

Les voyages scolaires à l'étranger sont interdits jusqu'à nouvel ordre. Les voyages en France sont autorisés sauf dans les villes "foyers de l'épidémie".

Cordialement.

L'équipe de direction.

 [affiche-tablissements-coronavirus-51407](#) (PDF de 546.6 ko)

 [coronavirus_parents-06032020](#) (PDF de 40.2 ko)

 [coronavirus---consultez-les-questions-r-ponses--51395_10_1_](#) (PDF de 97.7 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.